

**Protestation de Mgr Touchet,
évêque d'Orléans, contre la main-mise
du gouvernement français sur son grand séminaire**

— o —

Le lundi, 11 novembre au soir, le conseil municipal d'Orléans a décidé, par 16 voix contre 13, d'acheter le grand séminaire pour y établir un lycée de filles.

Depuis plusieurs mois, le public racontait que la ville avait été tentée par certaines avances de l'Etat. Nous voulions bien croire le public ; il nous semblait impossible cependant que le présent ainsi offert fût accepté, étant données les responsabilités morales qu'il entraîne.

Nous nous étions trompés : le fait s'est accompli. Contre ce fait nous protestons. Nous protestons sans colère. Grâce au ciel, nous nous sommes toujours défendus de la colère contre qui que ce soit de nos concitoyens ; et nous continuerons de nous en défendre quels que soient les événements.

Mais nous protestons avec une profonde tristesse. Et qu'on veuille bien ne pas se tromper sur le motif de cette tristesse. Le motif est simplement celui-ci : Nous déplorons que la ville s'enrichisse, avec le concours de l'Etat, d'un bien qui n'appartient pas à l'Etat. Bons citoyens, nous souhaitons ardemment à la cité des finances prospères ; mais pas à tout prix, pas à ce prix !

La vieille et auguste maison des clercs peut bien, en effet, avoir été décrétée bien d'Etat. Elle n'est pas bien d'Etat. Ce sont des évêques d'Orléans qui l'ont bâtie de leurs deniers et des deniers des catholiques. Ce sont des évêques d'Orléans qui l'ont meublée de leurs deniers et des deniers des catholiques. En 1670, le cardinal de Coislin achète le terrain. En 1690, il commence la construction. En 1710, Mgr Fleuriau d'Armenonville termine le bâtiment principal. En 1720, le plan, de Mansart peut-être, est complètement exécuté.

Depuis lors, pas un évêque, pensons-nous, qui n'y ait fait quelque dépense. Mgr de Beauregard reçoit 19 000 francs du gouvernement ; mais il y dépense quatre ou cinq fois plus Mgr Dupanloup, dont le nom illustre est mêlé à toutes nos œuvres diocésaines, y fit de grands frais. Nous-même, nous avons aménagé les communs, non sans peine et sans argent.